



Fédération Santé et Action Sociale

Communiqué de presse

019/25

Montreuil, le 30 avril 2025

Déserts médicaux : il faut une autre réponse aux besoins de santé

La régulation de l'installation des médecins libéraux en discussion à l'Assemblée Nationale et portée par le gouvernement, à laquelle sont déjà soumises les professions paramédicales, ne suffira pas à résoudre les problèmes grandissants d'accès aux soins. Il est urgent de repenser le système dans son ensemble et de sortir de la rémunération à l'acte.

La solution réside dans le développement d'un véritable service public de la médecine ambulatoire par la création de centres de santé dans tous les territoires, urbains et ruraux. Ils doivent être définis en fonction des besoins de la population et, en articulation avec les hôpitaux de proximité et les CHU, avoir un rôle pivot dans la prise en charge des soins de proximité, dans la coordination des professionnel-le-s sur le territoire et le développement de la prévention et de l'éducation en matière de santé.

Permettant la mise en place du tiers payant et l'exercice pluridisciplinaire ce mode d'organisation non lucratif répond tant aux besoins de la population qu'aux aspirations des jeunes médecins qui dans une grande majorité aspirent à un exercice salarié et moins isolé.

Ainsi les centres de santé pourraient assurer une transition vers l'extinction du mode libéral, des dépassements d'honoraires et des disparités de rémunérations injustifiées.

La proposition de régulation d'installation sans repenser le système revient à mettre en place une organisation dégradée qui ne répondra pas aux enjeux de santé publique qui se posent aujourd'hui.

Le gouvernement et la représentation nationale doivent avoir le courage et l'ambition de remettre en cause des modes de financement qui favorisent une santé à deux vitesses, et de soutenir des modèles médico-économiques justes et efficaces dans le cadre d'une sécurité sociale de haut niveau.